

Mobilisation unitaire du 31 janvier contre le projet de réforme des retraites : A la PJJ Auvergne comme partout en France, c'est définitivement non à la retraite à 64 ans !

Le 19 janvier 2023, une mobilisation sans précédent a réuni près de deux millions de manifestant.e.s et grévistes pour exiger le retrait du projet du gouvernement d'allonger l'âge de départ à la retraite à 64 ans !

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce un tel projet et demande avec l'ensemble des organisations syndicales son retrait. Sans revenir dans le détail sur les raisons de notre opposition (lien vers le tract national analysant le projet : [Appel du SNPES-PJJ/FSU à la mobilisation et à la grève contre la réformes des retraites : La retraite à 64 ans, c'est définitivement NON ! - SNPESPJJ](#))

Nous en dénonçons les points suivants :

- **une réforme injuste qui va s'appliquer majoritairement aux salarié.e.s les plus modestes (carrière longue, métiers pénibles) et amplifier encore plus les inégalités envers les femmes qui ont déjà des retraites inférieures de 40 % à celles des hommes,**
- **une réforme qui refuse de prendre en compte d'autres solutions de financement (taxation des dividendes des actionnaires, fin des exonérations des cotisations sociales faites aux entreprises, etc,...).**

Par ailleurs, ce projet gouvernemental intervient dans un contexte de crise où les salarié.e.s subissent la hausse des prix de l'énergie et une inflation à deux chiffres. Cette situation rend la dernière hausse du point d'indice et l'augmentation des salaires quasiment inutile pour aider les personnels à pouvoir vivre dignement de leur travail.

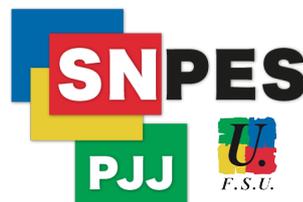
A la suite du succès de la journée du 19 janvier, l'intersyndicale appelle à une nouvelle mobilisation le 31 janvier prochain. A la PJJ et dans l'ensemble du monde du travail, de la fonction publique (état, territoriale et hospitalière) il est important de pouvoir se mobiliser fortement au-delà du 31 janvier 2023.

Dans les jours prochains et dans de multiples secteurs de l'économie et des services publics (énergie, transport, éducation, etc,...), la question d'une amplification du rapport de force va être débattue et mise en œuvre avec les personnels. Nous proposons aux collègues de la PJJ Auvergne de pouvoir en débattre en assemblée générale le 31 janvier 2023 de 14 h à 16 H. Pour faciliter la participation du plus grand nombre, nous

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
SECTION AUVERGNE – snpespjjauvergne@mailo.com



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



proposerons pour ceux et celles des services les plus éloignées de suivre la réunion en visio ou par téléphone.

Par ailleurs dans le cadre de la mobilisation sur le territoire Auvergne, en vue de réussir le 31 janvier les actions suivantes sont prévues :

- **Jeudi 26 janvier à 18h, défilé revendicatif aux flambeaux de la place de l'Europe à Chamalières vers la place de Jaude, avec lecture unitaire du texte d'appel départemental et moment festif,**
- **Mardi 31 janvier, 10 h place du 1^{er} Mai manifestation,**
- **Mardi 31 janvier 14 h -16H Assemblée générale PJJ à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand (Local de la FSU place de la liberté 63000 Clermont-Ferrand).**

**7 JOURS
POUR
SE
MOBILISER**

ACTION LE 26 JANVIER

18 h Retraite aux Flambeaux Départ Place de l'Europe Chamalières vers la place de Jaude

**Et le 31 janvier, toutes et tous en grève,
mobilisé.e.s et dans la rue !**

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
SECTION AUVERGNE – snespjjauvergne@mailo.com**